

Je voudrais faire une suggestion car les membres du comité auront besoin d'une aide considérable pour examiner les exposés volumineux qui arrivent de partout dans le pays. Je songe tout particulièrement à l'aide au titre de la recherche. Tandis que j'écoutais parler aujourd'hui les députés ministériels qui, pour la plupart, appuient les recommandations du Livre blanc, j'ai compris qu'il serait tragique que la recherche accessible au comité soit mise à leur disposition suivant la filière ordinaire et que celle-ci subisse plus ou moins l'orientation du gouvernement.

On pourrait faire une étude très judicieuse si des fonds de recherches pouvaient être assurés aux délégations de chacun des partis au comité spécial, afin qu'elles puissent aborder la question sous tous ses aspects. Cette aide serait précieuse pour les membres du comité qui représentent les diverses prises de position déjà formulées à la Chambre. J'espère que le gouvernement tiendra compte de ma suggestion et assurera des moyens de recherche supplémentaires pour faciliter ce travail d'une extrême importance qui sera confié au comité.

**M. Deachman:** Nous avons fourni près de \$200,000 pour cela. Qu'en avez-vous fait?

**M. Thompson:** Je rappelle au député, qui vient de mentionner les fonds de recherche de \$200,000, qu'ils concernent l'opposition et ne se comparent nullement au montant affecté aux moyens de recherches mis à la disposition des députés ministériels. Chaque ministre et chaque ministère en bénéficient. Le comité dont il s'agit ici a besoin de fonds de recherche supplémentaires et cette aide devrait, selon moi, être mise à la disposition de chaque groupe ou parti qui compose le comité.

**Des voix:** Bravo!

**M. Thompson:** Le meilleur résultat que puisse donner ce Livre blanc, selon moi, c'est la discussion inévitable qu'il engendrera et à laquelle il a déjà donné lieu. Un excellent aspect de ce Livre blanc, c'est qu'il constitue un exposé élémentaire, mais nullement complet, de la réforme fiscale au Canada qui s'impose tellement. Même si le ministre a déclaré qu'il s'en tiendrait rigoureusement au Livre blanc, je suis persuadé qu'il va tenir compte de bon nombre de propositions. Les remarques à la Chambre du ministre des Finances, sur la politique ministérielle véritable, laissent également prévoir ce résultat.

J'espère, monsieur l'Orateur, qu'on pourra examiner des aspects plus vastes de la question. Il me semble qu'on n'a présenté qu'une partie de la réforme fiscale complète qui s'impose au Canada. D'après le Livre blanc, la réforme de la taxe de vente est moins urgente et pourra s'effectuer une fois qu'on aura donné suite aux propositions du Livre blanc. Pourquoi ce manque de méthode? Pourquoi le Livre blanc ne traite-t-il pas de l'aspect général de la réforme fiscale? Bien des nouveaux aspects de la structure de la taxe de vente ont grandement besoin de réforme. Sans une proposition de la part du gouvernement, il sera difficile de se rendre compte de toute la structure fiscale envisagée. Il n'est nullement mention de programmes visant à réformer l'aspect administratif du régime fiscal.

La jungle fiscale continuera d'exister tant qu'on ne reconnaîtra pas la nécessité d'une réorganisation administrative majeure et que l'on ne donnera pas aux contribuables la possibilité de savoir où ils en sont. Pour ce qui est de l'administration fiscale d'Ottawa, les méthodes d'imposition continueront d'être englobées dans la paperasserie.

• (2.50 p.m.)

On ne se rend pas non plus compte des besoins énormes que présente le Canada en matière de financement de services sociaux vitaux telle que l'éducation, la santé et certains aspects des travaux municipaux. Certains diront que cela est du ressort des provinces mais je suis certain que tous les trésoriers provinciaux ont établi clairement que c'est ce domaine qui comporte les plus grandes contradictions en ce qui concerne la fiscalité. Il est certain que les provinces auront besoin de plus grandes possibilités de recettes pour remplir correctement leurs obligations dans le sens que j'ai indiqué.

On critique aussi le Livre blanc pour sa neutralité au sujet de l'inflation. A mon avis, cette critique est justifiée. Le trésor fédéral retire des recettes toujours plus élevées chaque année, pendant que l'inflation continue, et l'impôt proposé sur les plus-values lui donnera un autre droit acquis vis-à-vis de l'inflation. Malheureusement, les propositions du Livre blanc ne vont pas aussi loin qu'elles le devraient si nous voulons envisager, à ce stade-ci, l'ensemble de la réforme fiscale.

Une autre critique qui m'intéresse concerne l'allégement qu'on propose pour les gens des catégories à faible revenu. Les propositions à cet égard n'aideront nullement ceux qui gagnent trop peu pour être imposables. Le